

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**alerte nucléaire  
je sais quoi faire !**

Blois, le 18 septembre 2024

## **Campagne de distribution préventive d'iode stable pour les riverains des centrales nucléaires**

Les pouvoirs publics et EDF organisent à partir du 15 septembre 2024, une campagne de renouvellement et de mise à disposition de comprimés d'iode stable pour le périmètre 0-10 Km autour des centrales nucléaires françaises.

La mise à disposition des comprimés se fait gratuitement en pharmacie, sans aucun justificatif pour les particuliers et avec un bon de retrait pour les entreprises et les établissements recevant du public (ERP). Les dotations remises sont calculées sur la base de la composition du foyer familial, du nombre de salariés pour les entreprises et du public accueilli pour les ERP.

Pour la centrale de Saint-Laurent, sont concernés les habitants, entreprises et ERP des communes de Saint-Laurent, Avaray, Lestiou, Concriers, Courbouzon, Crouy-sur-Cosson, Josnes, La Ferté-Saint-Cyr, Mer, Muides-sur-Loire, Saint-Dyé-sur-Loire, Seris, Suèvres, Talcy, Thoury ainsi que les communes du département du Loiret, Beaugency, Lailly-en-Val, Messas, Tavers, Villorceau.

La liste des pharmacies partenaires, dans lesquelles les particuliers comme les entreprises et les ERP sont invités à retirer leurs comprimés dans le département, est consultable sur : <https://www.sante.fr/recherche/trouver/iode/Loir-et-Cher>.

Avant de se présenter en pharmacie, les chefs d'entreprises et les chefs d'établissement recevant du public ou leur représentant sont invités à retirer leur bon de retrait en complétant un formulaire en ligne sur le site demarches-simplifiees.fr (URL) : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/bon-retrait-iode>

**L'ensemble de ces informations sont également à retrouver sur le site de la préfecture du Loir-et-Cher, [www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr), rubrique Actualités.**

**Contacts presse :**

[pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr)  
02.54.81.55.80

Centrale nucléaire de Saint-Laurent  
[marilyne.dauvergne@edf.fr](mailto:marilyne.dauvergne@edf.fr) 06.44.24.20.79

## Pourquoi des campagnes de distribution de comprimés d'iode stable sont organisées ?

Il est important d'apprendre à se protéger face au risque de rejet radioactif dans l'environnement, même si nos centrales nucléaires sont sûres, robustes et exploitées avec une rigueur très élevée.

Pour produire de l'électricité, une centrale nucléaire utilise de l'uranium, qui lors de la fission de ses atomes, produit des gaz contenant des particules radioactives, notamment de l'iode. Ces particules sont contenues et traitées à l'intérieur des circuits et systèmes du bâtiment réacteur, mais il peut arriver, dans certaines situations d'accident grave, qu'une partie des iodures radioactifs soit rejetée dans l'environnement.

Pour se protéger des effets d'un rejet d'iode radioactif, des comportements de protection sont à connaître et à adopter.

En cas de déclenchement des sirènes d'alerte (celles dont le signal est testé le 1er mercredi de chaque mois), et du dispositif FR Alert (alerte par notification ou SMS sur les téléphones portables), il faut se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur et se tenir informé du comportement à adopter. Le préfet peut être amené, sous certaines conditions, à ordonner la prise d'iode stable, mettre à l'abri ou évacuer tout ou partie du périmètre couvert par le rejet atmosphérique.

En cas d'accident nucléaire, le rejet d'iode radioactif dans l'atmosphère pourrait constituer un risque sanitaire pour les personnes. Respiré ou avalé, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde, organe essentiel à la régulation hormonale. Cette glande est particulièrement sensible chez les jeunes et les femmes enceintes. La prise de comprimés d'iode stable permet de saturer la glande thyroïde qui, ainsi, ne peut plus capter ou fixer l'iode radioactif. Prendre ses comprimés d'iode stable sur instruction du préfet fait partie des actions de protection des personnes en cas d'accident.

Disposer de comprimés d'iode stable à domicile est un geste de précaution, qui permet de gagner du temps si la prise d'iode est ordonnée ; c'est pourquoi il est demandé aux habitants situés dans le périmètre 0-10 Km de la centrale de Saint-Laurent de se rendre en pharmacie pour renouveler leurs boîtes de comprimés ou obtenir gratuitement une nouvelle dotation.

Afin de renforcer la connaissance des gestes de protection, des actions d'information et de pédagogie seront mises en œuvre par les services de l'Etat, les communes et la centrale nucléaire de Saint-Laurent, notamment dans le cadre de la journée nationale de la résilience.

### **Contacts presse :**

[pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr)  
02.54.81.55.80

Centrale nucléaire de Saint-Laurent  
[marilyne.dauvergne@edf.fr](mailto:marilyne.dauvergne@edf.fr) 06.44.24.20.79